

M. Charies Héon, premier colon des Bois Francs.

LES BOIS-FRANCS

LES PREMIERS COLONS DE SAINT-LOUIS DE BLANDFORD

Le 26 mars 1825, cinq vaillantes personnes, M. Charles Héon et son épouse Louise Cormier, Charles Thibodeau et son épouse Rosalie Poirier et M. Hubert Poirier, quittèrent leur belle paroisse natale, la Nativité de la Sainte-Vierge de Bécancour, pour tenter fortune et s'établir sur les bords de la Rivière Bécancour, dont les eaux limpides vont se décharger dans la majestueux Saint-Laurent, à peu de distance du clocher qui avait vu s'écouler les premiers jours de leur enfance. Ce fut là le noyau d'hommes courageux qui les premiers donnèrent l'élan à la colonisation dans les Bois-Francs.

En pleine forêt, ces colons rencontrèrent deux seuvages qui faisaient la chasse en ces parages, et qui furent accusés d'avoir massacré un Canadien du nom d'Antoine Dubuc, de Saint-Pierre des Becquets. Ce meurtre eut lieu à un arpent au Nord-Est de l'Eglise actuelle de Blandford. L'un de ces sauvages, nommé Noël François, maître chantre, dit-on, de Saint-Pierre les Becquets, fut trouvé coupable de cet homicide aux assises criminelles de la Cour des Trois-Rivières, et exécuté, en cette ville, en septembre 1825.

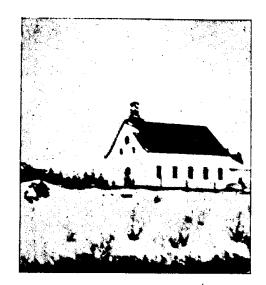
Nos braves pionniers de la colonisation, Charles Héon et ses compagnons, arrivèrent, le 27 mars 1825, sur les limites des cantons de Blandford et Maddington, y construisirent, à la hâte, une cabane en bois rond de 17 pieds carrés pour se mettre à l'abri des injures de l'air et se protéger contre l'inclémence de la saison. Une fois installés sur ces lopins de terre, ils s'armèrent courageusement de la cognée du défricheur et en peu de temps, à force d'énergie et de travail, ils parvinrent à préparer à la culture une certaine étendue de terrain. Dès le même printemps, ils purent confier à la terre blé, patates et blé-d'inde. Cette petite semence leur donna dans l'automne un excellent rendemeut. 'L'année suivante, les défrichements furent beaucoup plus considérables, et la récolte très abondante; ce qui réjouit grandement le cœur de ces colons, et leur fit comprendre qu'en peu d'années, ils pourraient se créer là de très beaux établissements agricoles. Il en fut ainsi tant qu'on s'occupa d'agriculture ; mais vint le commerce de bois. On négligea la culture, et la paroisse de la "Rivière Bécancour," comme on l'appelait alors, ne fit plus, ou presque plus de progrès. Le gouvernement d'alors, pour encourager la colonisation dans ces endroits, fit don à M. Charles Héon des lots C D E et F dans le 10ème rang du canton de Blandford. Cette étendue de terre étant trop considérable pour permettre à M. Héon d'entreprendre de la défricher seul, il se décida à en donner une partie à de nouveaux colons, pour avoir la conso-

de la forêt. Il en fit une large part à M. Joseph construire un moulin à farine. C'était une construc-Gagnon de Bécancour qui vint s'y établir avec sa femme et ses trois enfants, en mars 1826. En 1827, Barthélemy Auger, Jean Rousseau et Clément Mailhot, tous trois de la paroisse de Gentilly, montèrent modeste qu'il était, ce moulin suffisait aux colons dans le canton de Blandford, et commencèrent des défrichements sur les terres dont ils avaient fait l'acquisition.

En 1826, MM. Charles Héon, Charles Thibodeau, et Hubert Poirier avaient commencé à ouvrir un chemin de douze milles de longueur entre Blandford et Maddrington, se prolongeant jusqu'à Gentilly.

Au mois de juillet 1828, les braves colons de Blandford, se voyant privés de toute assistance religieuse les dimanches et les fêtes, plantèrent une croix sur le bord de la rivière, près de la ligne du Canton de Maddrington. C'est au pied de cette croix que ces défricheurs s'assemblaient, les jours consacrés au Seigneur, pour y réciter le chapelet et y faire en commun quelque lecture édifiante : oh ! ce devait être la un spectacle sublime aux yeux du Seigneur!

La première mission dans le cantonde Blandford eut lieu dans le mois de février 1828. Il y a 70 ans. Elle Saint-Edouard de Gentilly. Messire Courtin était un français. Il fut obligé de quitter sa patrie, la belle France, lors la malheureuse révolution française. Il



Chapelle Saint-Louis de Blandford, bâtie par M. Charles Hèon, en 1835.

fut curé de Gentilly de 1795 à 1832. Il fut le premier prêtre qui pénétra dans le canton de Blandford, comme dix ans plus tard, le 6 février 1838, M. Olivier Larue, alors curé de Gentilly, fut le premier qui mit le pied dans le canton de Stanfold, dit la messe et baptisa sept enfants dans la maison de M. Pierre Bercase, alias Pierre Landry, qui demeurait sur les bords de la rivière Nicolet, dans le 12e rang.

Dans sa visite aux colons de Blandford, Messire Courtin dit la messe dans le haut de la maison de M. Charles Héon, leur adressa de chaleureuses paroles d'encouragement, bénit leur croix et leurs bâtisses.

Cette mission de Blandford fut faite successivement jusqu'en 1839, par messieurs les curés et vicaires de Gentilly, Michel Carrier, Olivier Larue, François-Magloire Turcotte, Joseph-David Déziel. A l'automne de 1839, M. Denis Marcoux fut nommé missionnaire de Blandford, avec résidence à Gentilly.

Tout allait à merveille dans la petite colonie de Blandford. Les terres se défrichaient rapidement, les récoltes étaient très bonnes, et déjà les colons jouissaient du fruit de leurs rudes labeurs en récoltant du grain suffisamment pour passer la plus grande partie de l'année. M. Héon bâtit alors une petite scierie, qui permettait aux défricheurs de faire préparer le bois dont ils avaient besoin pour construire leurs maisons et leurs bâtiments de ferme. C'était là un point important de gagné.

Les colons d'alors étaient obligés de transporter leurs grains pour les faire moudre à Gentilly, à une distance de dix-huit milles, dans un chemin nouveau et pénible et à travers une longue savane. M. Charles ation de les voir se fixer près de lui dans l'immensité Héon, homme d'énergie et d'initiative, se décida à

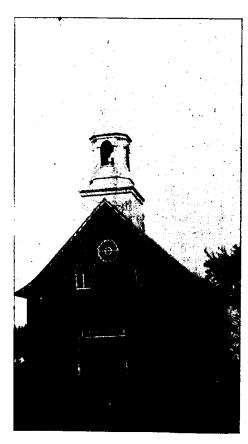
tion qui n'égalait ni en proportion, ni en splendeur, ni en perfection des machineries, les magnifiques moulins à farine des MM. Ogilvie, de Montréal; mais tout de cette époque et rendait des services immenses à cette population. Une scierie et un moulin à farine dans une paroisse naissante et éloignée de tout centre important, sont deux choses indispensables.

Mais il est une autre chose importante pour une nouvelle colonie : c'est une chapelle.

Le Canadien, qui a vu le jour sur les rives enchanteresses de notre grand fleuve, qui a appris sur les genoux de sa bonne mère à bégayer le doux nom de son Dieu, qui a vu s'écouler péniblement les jours de son enfance à l'ombre tutélaire du clocher de sa paroisse, qui a contracté dès son bas âge l'habitude de se rendre tous les dimanches et jours de fêtes au temple catholique pour y offrir l'encens, prier et adorer, ne peut se faire à l'idée de vivre sans édifice religieux pour rendre publiquement au Seigneur le culte qui lui est dû, sans un autel pour offrir le saint sacrifice, sans un prêtre à ses côtés pour le consoler et le soutenir au fut donnée par M. Claude Gabriel Courtin, curé de milieu des difficultés sans nombre qu'il rencontre à chaque pas sur le chemin de la vie.

> Dans de semblables circonstances, les colons de la Rivière Bécancour, s'assemblèrent, et il fut unanimement résolu de s'adresser à Mgr Signay, Archevêque de Québec, pour lui demander la permission de construire une chapelle. Cette requête est datée du 6 mars 1833. Elle fut signée par 34 paroissiens et fut certifiée par M. L. Genest, Notaire de Gentilly, le 16 mars 1833. Leur demande fut favorablement accueillie et permission de bâtir une chapelle d'au moins 50 pieds par 35 pieds, leur fut accordée par Mgr Signay, le 12 avril 1833.

> M. Charles Héon entreprit de construire la dite chapelle, comme il appert par un acte en date du 28 novembre 1834, fait par maître L. Genest, notaire de Gentilly. Une lettre de M. L. Massue, de Québec, en date du 26 juin 1835, nous fait connaître la date approximative où fut élevée la chapelle. "Je regrette beaucoup de ne pouvoir me rendre sur les lieux et être présent pendant que l'on procédera à ériger cette chapelle. Il me paraît urgent d'abattre le peu de bois qui reste sur la largeur du terrain afin de prévenir tout accident par le feu. Avant que vous procédiez à lever la bâtisse, il est de devoir que vous en préveniez Monsieur le curé ou celui qui est à sa place, pour qu'il



Eglise Saint-Louis de Blandford, bâtie en 1835, restaurée en 1831.